

Paris, le 25 avril 2023

CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

Communiqué de presse

Le 22 mars 2023, Carpinienne de Participations indiquait que les Conseils d'administration de Rallye et de ses sociétés mères ont pris acte des résultats annoncés par Casino pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de la cession par Casino, en vue d'accélérer son propre désendettement, de 18,8% du capital d'Assaï. Dans ce contexte, Rallye et ses sociétés mères indiquaient qu'elles allaient se rapprocher de leurs créanciers afin d'examiner les possibilités et les modalités éventuelles d'aménagement de leurs plans de sauvegarde.

Dans le prolongement de leur communication du 22 mars 2023, les Conseils d'administration des sociétés Rallye, Foncière Euris, et Finatis, et le Président de la société Euris, ont pris acte des projets qui ont fait l'objet d'une communication par Casino le 24 avril 2023 relatives, notamment, à l'engagement d'un processus de consultation de ses créanciers.

Au regard de ce qui précède, Carpinienne de Participations prend acte de l'ouverture de procédures de mandat *ad hoc* au bénéfice des sociétés Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris qui a fait l'objet d'une communication conjointe par les sociétés Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris le 25 avril 2023.

La cotation des actions de Carpinienne de Participations reprendra le 26 avril à l'ouverture du marché.

Contact :

M. Didier Lévêque

Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00

Email : contact-sacp@euris.fr

<http://www.carpinienne-de-participations.fr>